

HEBERGEMENT NON CLASSÉ ou EN ATTENTE DE CLASSEMENT

Nom du propriétaire et/ou du gestionnaire :

Mail :

Téléphone :

Nom de l'hébergement :

Adresse de l'hébergement :

Catégorie :

EXEMPLE DE CALCUL :

2 adultes et 2 enfants séjournent 7 nuits dans un meublé non classé. Le séjour coûte 300€.

Montant de la nuitée par personne (300€ / 7 nuits) / 4 personnes = 10,71€ par personne

Montant de la taxe par personne assujettie et par nuit 10,71€ x 7.20% = 0.77 par nuit et par personne

Montant taxe de séjour à reverser 0.77€ x 7 nuits x 2 adultes = **10.78€**

▲ **Le taux s'applique par nuit et par personne dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la collectivité**

Montant du loyer	Nombre de nuits	Nombre de personnes totales	Montant de la nuitée par personne	Taux 7.20%	Montant de la taxe de séjour par personne assujettie et par nuit	Nombre de personnes Assujetties	Nombre de nuits	Montant total de la taxe de séjour à reverser	Nombre de personnes exonérées
300	7	4	$(300/7)/4=10.71€$	X 0.072	$10.71 \times 0.072 = 0.77€$	2	7	$0.77 \times 2 \times 7 = 10.78€$	2
				X 0.072					
				X 0.072					
				X 0.072					
				X 0.072					
				X 0.072					
				X 0.072					
				X 0.072					
				X 0.072					
				X 0.072					
TOTAL									

IL EST IMPERATIF D'EFFECTUER UN BORDEREAU DE RECOUVREMENT POUR CHAQUE HEBERGEMENT

Règlement : ESPECES – CHEQUES (à l'ordre Taxe de séjour – CC du Pays de Tarascon) – MANDAT ADMINISTRATIF (*Rayer la mention inutile*)

A adresser à la Communauté de Communes du Pays de Tarascon – 19, avenue de Sabart – 09400 TARASCON/ARIEGE **AVANT LE 18 avril 2025**

Je soussigné(e) M. m'engage sur l'honneur quant à la véracité des renseignements fournis.

A Le

SIGNATURE